

Paris, le mercredi 3 juin 2015

United Nation Global Compact

Lettre référence : L-UNPacte150603AM01

Objet : Lettre d'adhésion au pacte mondial

Honorable Secrétaire-Général,

Par cette lettre, je suis heureux de vous confirmer que [nom de la compagnie] soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale, et ses modes opératoires.

Nous nous engageons également à faire une déclaration claire et publique sur ce sujet et à en informer nos employés, nos partenaires commerciaux et nos clients. Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendrons publics le résultat de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial à l'intérieur d'un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion.

Vous trouverez ci-joint des informations générales sur notre compagnie ainsi que le nom de la personne qui sera chargée des contacts futurs avec le bureau du Pacte Mondial à New York.

Meilleures salutations, Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Monsieur Manuel DIAZ

Président

p/o M. Alexis MONS

Directeur Général Délégué



building brand experiences
100 rue de la République - Parc d'Estier
87068 Limoges Cedex 02
Tel : +33 (0) 555 35 04 36 - Fax : +33 (0) 555 35 04 37
www.emakina.fr
EMAKINA - N° SIRET 413998410 00034 - APE 6201Z

Siège social :

Bâtiment OXO – 4 Rue Atlantis Parc d'Estier – 87068 Limoges Cedex
T. +33 (0) 555 35 04 36 - F. +33 (0) 555 35 04 37

Agence Paris :

84 boulevard de Sébastopol 75003 Paris
T. +33 (0) 144 54 52 80 F. +33 (0) 555 35 04 37